BPJEPS
« Animation sociale »

ASNIÈRES-SUR-SEINE (92)

Cette formation
est éligible au CPF.

Identifiant CPF : 241669

Présentation du diplôme

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Animateur », mention « Animation sociale » est un diplôme professionnel de niveau 4.

Il est délivré par le Ministère des Sports.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B).

Son objectif est de former des animateurs professionnels, exerçants dans des centres sociaux, maisons de quartiers, maisons de retraite, hôpitaux, collectivités territoriales, établissements pour personnes handicapées, foyers de jeunes travailleurs, centres de détention,....

Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis.

Salariés, demandeurs d'emploi, contrat d'apprentissage, financement individuel.

Prérequis

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme suivante : PSC1 ; AFPS ou PSE1, PSE2 ; AFGSU de niveau 1 ou 2 ; SST (en cours de validité).
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès de groupe d'une durée minimale de 200h au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. Dispense de l'attestation de 200 heures : BAPAAT ; CPJEPS ; CQP « Animateur périscolaire » ; CQP « Animateur de loisirs sportifs » ; BAFA ; BAFD ; BPJEPS toute spécialisé ; Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; Baccalauréat professionnel agricole (toute option) ; Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option) ; Baccalauréat professionnel ASSP ; BEP « Accompagnement soins et services à la personne » ; DE d'Auxiliaire de Vie Sociale ; Diplôme professionnel d'aide soignant ; Diplôme d'aide médico-psychologique ; CAP « Petite Enfance » ; BEP agricoles « services aux personnes » ; TP Agent de médiation, information, services ; TP Technicien(ne) médiation services ; DE de moniteur éducateur ; DE d'accompagnement éducatif et social ; DE d'auxiliaire de puériculture ; DE de technicien de l'intervention sociale et familiale.
- Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

- **600** heures de formation théorique. Dont environ **35** heures en distantiel.
- **987** heures en situation pratique.

Pour les demandeurs d'emploi une prise en charge peut être demandée sous réserve de places et de l'habilitation de la formation, dans le cadre du Programme Régional de la Formation pour l'Emploi par le Conseil Régional Île-de-France.

Dates de formations

Du **9 octobre 2023** au **18 octobre 2024**.

Dates sous réserve de modification et de l'octroi du conventionnement par le Conseil Régional Île-de-France.

Lieu

Centre National de Formation ifac

53 rue du RP C. Gilbert
92600 Asnières-sur-Seine

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **11 septembre 2023**.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Dates d'informations collectives

En distanciel ou en présentiel à Asnières-sur-Seine à 10h :

16 mai 2023
27 juin 2023
18 juillet 2023
12 septembre 2023
3 octobre 2023
7 novembre 2023
5 décembre 2023

Contact

Sabine CANOVAS
01 46 88 10 42
sabine.canovas@dso.ifac.asso.fr

ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.

Tarif

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	6 500 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence pour les employeurs
Coût de formation parcours partiels	› UC1 & 2 : 3 630 € › UC3 & 4 : 3 170 € › UC1 : 1 850 € ; UC2 : 1 980 € ; UC3 : 1 980 € ; UC4 : 1 390 €

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

Sélections

1- Un dossier de présentation du parcours professionnel de 6 pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics de l'animation sociale. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.

2- Epreuve écrite (3 heures) :
rédaction, réflexion et analyse d'une situation. Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

3- Epreuve orale (30 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

Date des épreuves de sélection :

- Épreuve écrite : 20 avril, 29 juin et 27 septembre 2023
- Épreuve orale : 20 avril, 29 juin et 29 septembre 2023

Objectifs

Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être animateur, en autonomie pédagogique, dans des structures associatives ou municipales :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire,
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la reltion sociale,
- Encadrer des actions d'animation sociale,
- Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement,
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Contenu de la formation

La formation théorique se répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement réglementaire de 18h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté,
- Contribuer au fonctionnement de la structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation,
- Conduire et évaluer un projet d'animation.

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.

- Organiser, gérer et évaluer les activités,
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités d'animation sociale,
- Accueillir les publics

UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

- Situer son activité d'animation dans un territoire,
- Maîtriser les outils et les techniques d'animation sociale,
- Conduire les activités d'animation.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Alternances / Stage pratique

La formation se déroule en alternance : 2 semaines théoriques /2 semaines en situation professionnelle par mois (calendrier précis fournis au moment de l'inscription aux informations collectives).

Modalités d'évaluation

La certification se déroule en deux parties :

- UC1-UC2 explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation – Rédaction d'un document écrit et soutenance orale.
- UC3 – UC4 Mise en situation professionnelle et soutenance orale. L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, veuillez nous contacter afin de vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr